

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

SECONDE SÉRIE

I

1883



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, rue de la République, 65.

1883

nant naissance à des spores asexuées, c'est-à-dire reproduisant sans fécondation aucune la première génération. C'est là le phénomène qu'on a désigné par le nom de génération alternante et qui paraît être une loi générale chez les cryptogames. Il ne saurait donc accepter la thèse de M. Therry.

M. Viviand-Morel rappelle que notre collègue M. Gaulain, chef des cultures des Serres du Parc de la Tête-d'Or, avait cherché à hybrider l'*Agave aplanata* par voie artificielle. Les ovules avaient été fécondés et les graines semées avaient produit des individus différents du parent femelle.

L'assemblée, sur la proposition du Président, décide que la Société fera, le dimanche 8 avril, sa première excursion dans le vallon de la Cadette et à Sathonay.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le Secrétaire,
J. NICOLAS.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 AVRIL 1883.

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r ANT. MAGNIN.

La séance est ouverte à 7 heures 3/4.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. Doyon remerciant la Société de l'avoir admis membre titulaire.

PUBLICATIONS.

M. DEBAT, secrétaire général, fait l'analyse des publications reçues depuis la dernière séance.

PRÉSENTATIONS.

Sont présentés pour être admis comme membre titulaires :
M. Hippolyte Darde, employé au chemin de fer du Creusot, présenté par MM. Prudent et le D^r Ant. Magnin.

M. Mingear, étudiant en pharmacie, membre de la Société botanique de France, à Lyon, présenté par MM. le D^r Ant. Magnin et Debat.

Conformément au règlement, il sera statué sur ces présentations à la prochaine séance.

ADMISSION.

M. Vincey, professeur départemental d'agriculture, rue Malesherbes, 13, Lyon, présenté à la dernière assemblée, est admis membre titulaire.

COMMUNICATIONS.

1^o M. VEULLIOT donne lecture du rapport de la vérification des comptes du Trésorier, fait par la Commission des finances.

M. LE PRÉSIDENT demande si quelqu'un a des observations à faire à propos du rapport de M. Veulliot.

Personne ne demandant la parole, le rapport de M. Veulliot, mis aux voix, est adopté, et à l'unanimité des remerciements sont votés à M. Mermod, trésorier de la Société, pour les bons soins qu'il apporte à la gestion des finances de notre Compagnie.

M. VEULLIOT fait observer qu'il serait utile que l'on procédât à la nomination d'une Commission qui serait chargée de faire le classement de la bibliothèque ; ce classement serait d'autant plus utile que s'il manque à nos collections des brochures ou des fascicules de diverses publications, on pourrait en faire la demande aux Sociétés correspondantes et compléter ainsi nos collections.

La proposition de la nomination d'une Commission, mise aux voix, est adoptée ; en ce qui concerne les membres appelés à faire partie de cette commission, M. Viviani-Morel propose de charger la Commission de publication et le Bureau du soin

de faire le classement de la bibliothèque. (Adopté). En conséquence, la Commission chargée du classement des livres se compose de MM. Saint-Lager, Perroud et Vuelliot et du Bureau de la Société. M. Vuelliot serait d'avis que les livres appartenant à la Société et qui sont à la bibliothèque du Lycée soient transportés à celle du Palais-des-Arts. M. Saint-Lager fait observer que très-probablement il ne pourra pas être donné bonne suite à cette proposition, au Palais-des-Arts comme à la bibliothèque de la Ville, la place faisant défaut; néanmoins il fera tout son possible pour que les ouvrages qui ont le plus de valeur ainsi que ceux appelés à être souvent consultés par les Sociétaires, trouvent une place dans la bibliothèque du Palais-des-Arts.

M. TERRY dit qu'il serait utile que la Commission soit autorisée à faire relier divers ouvrages et à accorder une gratification à l'employé chargé du soin de notre bibliothèque.

M. TILLET, appuyant la proposition de M. Therry, dit que l'on pourrait aussi accorder à la Commission le droit d'acheter divers volumes concernant la botanique.

La proposition de M. Therry, mise aux voix, est adoptée.

M. LE PRÉSIDENT observe que cette question a été suffisamment discutée et invite la Commission à se réunir et à présenter un rapport le plus promptement possible.

M. le Président fait ensuite remarquer que le tome IX (1881) de nos *Annales* est déposé sur le Bureau; il saisit cette occasion pour informer la Société du concours empressé que M. le D^r Saint-Lager lui a donné pendant l'impression de ce volume et la prie de vouloir bien voter à notre dévoué confrère des remerciements avec inscription au procès-verbal (Adopté).

2^o M. le D^r Ant. MAGNIN rend compte brièvement de l'excursion qui a été faite par la Société, le dimanche 8 avril dernier, dans le vallon de la Cadette et sur les bords du Rhône; parmi les plantes les plus intéressantes qui ont été récoltées, M. Magnin cite un pied carpellé de *Salix daphnoides*, le *Carex humilis*, l'*Ophrys arachnites*, etc.

A propos du *Salix daphnoides*, M. SAINT-LAGER demande à M. Magnin d'indiquer avec précision la localité trouvée lors de

l'excursion du 8 avril ; dans une herborisation faite récemment avec le D^r Perroud, nos deux confrères n'ont pu retrouver cette plante à la place où ils avaient l'habitude de la récolter autrefois.

M. MAGNIN répond que le pied de *Salix daphnoides* en question a été trouvé par lui sur la digue de la rive droite du Rhône, un peu au-dessous du débouché du vallon de la Cadette ; au sujet des stations du *Salix daphnoides* dans les environs immédiats de Lyon, M. Magnin ajoute que la plupart des pieds disséminés dans les saulaies du Grand-Camp ont disparu, soit qu'ils aient été coupés, soit qu'ils aient été arrachés lors des grandes crues du Rhône ; un assez grand massif de jeunes pieds mâles existe encore à l'extrémité de l'ancienne île des Brotteaux, en face des dernières maisons qui se trouvent sur la branche gauche du Rhône, à la limite de la commune de Vaux ; mais on a pu constater, lors de l'excursion faite, il y a quelque temps, pour la récolte spéciale des Saules, qu'ils ont été coupés l'année dernière, et que les jeunes pousses, à moitié enfouies sous le sable, ne donneront pas de fleurs cette année.

M. VIVIAND-MOREL fait observer que, lors de la plantation du parc de la Tête-d'Or, ce Saule, qui est employé comme arbre d'ornement, avait pu être planté en un certain nombre de pieds et qu'il se pourrait que ceux signalés aient été transportés dans les stations citées.

M. le D^r SAINT-LAGER n'est pas du même avis que M. Viviand-Morel, et il croit plutôt que les quelques pieds que l'on a signalés sont venus naturellement par des graines ou des souches, entraînées par le Rhône, des montagnes où ce Saule croit fréquemment.

3^e M. le D^r Saint-Lager offre à la Société, pour la bibliothèque, une brochure dont il est l'auteur et intitulée : *Sur la nomenclature binaire*.

Au nom de la Société, M. le Président remercie M. Saint-Lager de l'offre qu'il lui fait de son intéressant travail.

4^e M. le D^r Ant. MAGNIN fait la communication suivante :

SUR LES CONTRASTES EN PETIT PRÉSENTÉS PAR LA VÉGÉTATION
LICHÉNIQUE DES POUINGUES DES ALLUVIONS GLACIAIRES, DANS
LES ENVIRONS DE LYON, par le D^r A. Magnin.

Tous les botanistes lyonnais, même ceux qui ne s'occupent pas particulièrement de la question des rapports du sol avec la végétation, ont remarqué les différences qui existent entre la Flore du Mont-d'Or et celle des monts du Lyonnais et du Forez, entre la végétation du Jura ou du Bugey et celle des Alpes granitiques du Dauphiné, etc. ; ce sont des exemples de *contrastes en grand*, pour employer l'expression de Thurmann. D'autre part, on sait, et nous en avons apporté de nombreux exemples, le D^r Saint-Lager et moi, que dans chacune de ces régions, si nettement contrastantes dans leur ensemble, on peut observer exceptionnellement des plantes appartenant à une végétation différente, des espèces dites calcicoles dans certains points d'une région granitique, et inversement des espèces silicicoles dans des localités spéciales d'une région calcaire, ces plantes étant ordinairement supportées par des roches différentes de celles qui dominent dans la région ; ce sont là des faits de *contrastes en petit*, pour nous servir d'une expression analogue à celle employée plus haut. J'ai signalé des exemples de ces contrastes en petit dans le Mont-d'Or, où l'on peut voir, au milieu de la végétation calcicole du massif, des plantes silicicoles croître sur les bandes du calcaire à bryozoaires, sur le ciret, etc. ; — dans le Beaujolais calcaire, où des plantes silicicoles s'observent sur l'erratique des monts du Lyonnais (Alix, Pommiers, Nuelles, etc.) ; — dans le Bugey, où les lambeaux et les placages de l'erratique alpin supportent des espèces à apparence bien différente de la plupart de celles qui caractérisent la végétation du Jura.

Je désire appeler aujourd'hui votre attention sur un autre exemple de contraste en petit qui nous est offert par la végétation lichénique des poudingues des alluvions glaciaires dans les environs de Lyon ; les variations de composition du substratum y sont telles que, sur une surface de quelques centimètres carrés, on peut recueillir de nombreuses espèces de Lichens, les uns propres aux régions calcaires, les autres ne croissant que dans les régions granitiques.

Mais avant de donner l'énumération de ces espèces et l'ex-

plication de leur présence sur ces poudingues, je crois devoir rappeler en quelques mots les différences qui caractérisent la végétation lichénique des régions calcaires ou siliceuses.

Si vous examinez les nombreux Lichens qui croissent sur les granites, les gneiss et les autres roches primitives ou métamorphiques des vallées, des bas plateaux et des monts du Lyonnais, vous observez comme espèces les plus communes :

D'abord, parmi les Lichens foliacés, mais plus ou moins étroitement adhérents au rocher, le *Parmelia prolixa*, au thalle brun-olivâtre et luisant, les rosaces jaune-verdâtre du *Parmelia conspersa* ;

Parmi les espèces au thalle crustacé, ou, quelquefois nul, réduites aux apothécies, vient, en première ligne, le *Lecidea* (*Rhizocarpum*) *geographica*, que ses aréoles anguleuses, citrines, limitées par l'hypothalle noir, font facilement reconnaître ; puis le *L. petraea* et ses diverses formes, *L. obscurata*, *lavata*, *atroalba*, etc. ; les *Lecidea grisella*, *contigua*, *gibbosa* ; les *Lecanora caesiocinerea*, *simplex*, etc.

Lorsqu'on explore, au contraire, les rochers calcaires du Mont-d'Or, on ne rencontre aucune des espèces que je viens de citer ; mais sur les pierres s'étendent les belles rosaces dorées du *Placodium murorum* et surtout du *P. callopismum* ; les plaques aux contours définis des *Placodium variable*, *Pannaria nigra*, *Lecanora circinnata* ; citons encore : *Lecanora galactina* et les formes voisines, *caesio-alba* et *dispersa*, *Urceolaria scruposa*, *Lecanora calcarea*, *Lec. pruinosa*, *Lecidea alboatra*, *Verrucaria calciseta*, *Collema melænum*, et enfin sur la terre, dans les fentes des rochers : *Thalloedima vesiculare*, *Lecidea aromatica*, *Endocarpum rufescens*, etc.

Or, beaucoup de ces espèces, appartenant aux deux séries que je viens de citer, s'observent sur les poudingues des alluvions glaciaires (conglomérat bressan), qu'on rencontre le long des coteaux du Rhône et de la Saône, vers Sathonay, Cuire, la Belle-Allemande, de Saint-Clair à Montluel, de Vaise à la Demi-Lune, aux Etroits, à Beaunant, etc., partout où ces poudingues sont placés dans des conditions favorables au développement des cryptogames. Ils sont constitués par des cailloux roulés, variables de dimension, de composition chimique, mais réunis entre eux par un ciment calcaire plus ou moins résistant. Ces galets sont surtout formés par des quartzites provenant du trias de la Savoie, par des calcaires blonds ou noirs de la Savoie ou

du Bugey, et plus rarement par des granites, gneiss, diorites, etc. Lorsqu'ils sont en place et réunis par un ciment calcaire résistant, ces poudingues forment des escarpements abruptes, quelquefois creusés d'excavations peu profondes ; souvent des blocs s'en détachent et roulent à la base des éboulis des coteaux ; ce sont les parties abruptes tournées au Nord, ombragées ou arrosées par les infiltrations, et les blocs descendus dans le fond des ravins qui ont leurs parois couvertes de la végétation cryptogamique la plus riche et la plus variée.

Sur les cailloux calcaires et le ciment qui les réunit, on trouve en effet : *Lecanora galactina*, *Lec. pruinoso*, *Urceolaria scruposa*, *Aspicilia calcarea*, *Verrucaria calciseda*, *Pannaria nigra*, *Biatora ochracea*, *Placodium variabile*, *Diplotomma alboatra* var. *epipolia*, *Collema melcenum*, *Squamaria crassa*, etc.

Au milieu de cette végétation si caractéristique, ce n'est pas sans surprise qu'on aperçoit les *Lecidea geographica*, *Lec. obscurata*, *Lec. petraea* var. *subconcentrica*, *Aspicilia gibbosa*, *Parmelia prolixa*, etc. ; mais l'examen du substratum montre que ces espèces ne se rencontrent que sur les quartzites ou les autres galets siliceux.

Cependant on peut observer que certains Lichens foliacés, une fois développés sur le substratum qui leur est le plus favorable, étendent leur thalle sur des cailloux voisins souvent de nature différente ; c'est ainsi que le thalle du *Squamaria crassa* passe du ciment calcaire sur les quartzites voisins et que le *Parmelia prolixa* développé sur les quartzites étend le sien sur les cailloux et le ciment calcaires.

Je laisse de côté les espèces communes aux deux sortes de substratum, telles que *Lecanora campestris*, *L. aurantiaca*, etc. ; une partie du reste de ces Lichens étant encore à l'étude, je donnerai plus tard la liste complète des espèces observées sur les diverses parties des poudingues.

En attendant, j'ai cru devoir appeler dès aujourd'hui l'attention sur un point particulièrement intéressant de la végétation cryptogamique des poudingues des coteaux du Rhône et de la Saône, dont la végétation phanérogamique nous a déjà offert, du reste, des exemples fort remarquables de contrastes en petit ; mais ici, avec les Lichens, le contraste est plus frappant, puisque sur une surface de quelques centimètres carrés on peut voir, à la fois, des espèces qui ne croissent ordinairement que

dans notre région granitique et tout à côté des Lichens qui ne se rencontrent qu'au Mont-d'Or ou dans le Bugey. Cette particularité permet d'abord d'étudier dans une localité donnée, et à proximité de Lyon, des espèces qu'on ne pourrait observer que dans des régions éloignées; c'est, en second lieu, un nouvel exemple de l'influence de la composition chimique des roches sur la végétation et en particulier sur celle des Lichens; il est vrai que pour ces végétaux la question demande à être examinée de plus près, puisqu'on ne sait pas encore bien ce que les Lichens prennent aux *substrata* sur lesquels il sont fixés, question sur laquelle je me propose, du reste, de revenir dans une prochaine séance.

M. THERY dit, à propos du *Squamaria crassa*, qu'il croit que M. Magnin accorde trop d'importance à la composition chimique du substratum, qu'il a récolté cette plante dans plusieurs départements dans des conditions d'habitat si différentes, qu'il est difficile de la considérer comme exclusivement calcicole; il l'a vue tout aussi bien sur les menus débris de silex que sur le calcaire. Dans le Gard elle ne craint pas le bord des routes et des chemins peu fréquentés, les terres meubles des champs, en labour, exposées au vent du nord, dans l'Ardèche, les sentiers et la terre friable des fentes de rocher dans les Alpes.

Il cite le *Buellia ocellata* Koërb., qui prend un développement de plusieurs décimètres sur les calcaires tendres de l'Ardèche, et qui aux environs de Pont-Saint-Esprit (Gard) couvre de grandes étendues de terres en friches (qui sont loin d'être complètement calcaires). Il se trouve sur les schistes, les granites friables et les murs dans le Rhône et enfin se rencontre aussi ça et là sur les *vieilles écorces de Peupliers*.

M. MAGNIN répond que d'abord il n'a jamais considéré les Lichens cités comme des espèces tout à fait exclusives dans leur habitat; que, pour le *Squamaria crassa*, il sait parfaitement qu'il croît habituellement sur la terre; mais l'examen de sa dispersion dans nos environs et même dans d'autres contrées lui fait ranger cette espèce parmi celles qui préfèrent les rochers et les terres calcaires.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le Secrétaire,
J. NICOLAS.

NOUVELLES

M. Ch. Magnier, bibliothécaire de la ville de Saint-Quentin (Aisne), nous prie d'annoncer qu'il vient de distribuer le deuxième fascicule de son *Flora selecta exsiccata*. Ce fascicule contient 298 plantes, et il est livré aux souscripteurs au prix de 45 fr. On y remarque de nombreuses plantes litigieuses, principalement dans les genres *Rubus*, *Rosa*, *Mentha*; des formes très-intéressantes de *Pirus*, récoltées et étudiées par notre confrère, le D^r X. Gillot, d'Autun; les *Isoetes* de France et d'Algérie, recueillis par Durieu de Maisonneuve et donnés par M. Motelay, etc.

Le D^r Bertillon, connu par des travaux de mycologie, et qui avait offert à la bibliothèque de la Société des exemplaires du travail publié par lui sur les Champignons dans le *Dictionnaire encyclopédique* de Dechambre, est décédé le samedi 3 mars, à Neuilly, près Paris.

M. Edmond Bonnet, préparateur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, membre correspondant de la Société, vient d'être adjoint à la mission scientifique chargée d'explorer la Tunisie, au point de vue botanique, sous la direction de M. Cosson.

Un autre de nos membres correspondants, M. T. Husnot, directeur de la *Revue bryologique*, vient de recevoir le prix Desmazières, décerné par l'Académie des sciences. « C'est une occasion, dit M. Eug. Fournier, pour rappeler ici qu'une deuxième édition de la *Flore analytique et descriptive des Mousses du nord-ouest de la France*, a paru en 1882 sous forme d'un volume in-8°, avec 4 planches; et pour constater que les *Musci Gallie*, dont il a paru 13 fascicules, renferment maintenant 450 espèces. Parmi les titres de M. Husnot, le rapporteur de l'Académie (M. Cosson) a cité, avec éloges, le *Sphagnologia europæa* (br. in-8°, 1882, avec 4 planches) donnant le port et les détails analytiques grossis des 17 espèces européennes du genre *Sphagnum*..... Mais M. Cosson a insisté surtout sur ce que la Commission, en décernant ce prix, avait voulu surtout récompenser le travail consciencieux et persévérant de ce botaniste, et les efforts qu'il a faits pour rendre accessibles à tous, par des publications pratiques, des études qui, sans cela, seraient réservées à quelques monographes privilégiés. »

Nous sommes heureux de joindre nos félicitations à celles adressées par notre confrère à M. Husnot, qui a enrichi notre bibliothèque par le don de ses différents ouvrages.

A. M.

Lc Gérant, J. NICOLAS.

Lyon, Assoc. typ., rue de la Barre, 12. — F. PLAN, directeur.